

Bienvenue à toutes les nouvelles familles  
et merci à toutes celles qui nous témoignent leur confiance depuis des années !  
Belle rentrée à tous !

Le chef d'établissement, Mme Catherine Krzyczostaniak

Toutes ces informations sont sur le site de l'école : [www.les-tilleuls.org](http://www.les-tilleuls.org)

## RENTREE 2024

### OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS : jeudi 29 août à 9h

- **Secrétariat- Accueil** : Mme Peggy Schäfer : [ecolelestilleuls@gmail.com](mailto:ecolelestilleuls@gmail.com) tel : 04.50.09.19.69  
Lundi – jeudi : 8h00 – 11h15 / 14h30 – 16h45 Mardi – vendredi : 8h15 – 11h15 / 14h15 – 17h45  
(horaires à confirmer à la rentrée)
- **Comptabilité** :  
Mme Pottier Aurélie – comptabilité familles : Lundi, mardi et jeudi 8h00 – 16h30 Vendredi 9h30 – 17h00  
[apottier.lestilleuls@gmail.com](mailto:apottier.lestilleuls@gmail.com) tel : 04.50.09.19.65
- **Gestion** :  
Mme Fimiya SEMERDZHIEVA

L'affectation des élèves dans les différentes classes est faite selon des critères pédagogiques. Aucun changement ne sera possible.

Les listes de classes seront **affichées le vendredi 30 août 2024**

### RENTREE DES ELEVES :

**Lundi 2 et mardi 3 septembre 2024** (avec café des parents offert par l'APPEL)

**Classes de maternelle** : La maternelle est composée de 2 classes de petits/moyens et 2 classes de moyens/grands.

L'accueil des enfants est échelonné : il n'y a ni restaurant scolaire ni accueil périscolaire (garderie matin et soir) pour les maternelles les lundi 2 et mardi 3 septembre 2024.

#### Petite section :

- Groupe 1 : mardi 3 septembre 9h-10h
- Groupe 2 : mardi 3 septembre 10h20-11h20
- Pas de classe lundi 2 et mardi 3 après-midi

#### Moyenne section :

- Lundi 2 septembre de 9h à 11h20
- Pas de classe lundi 2 après-midi ni mardi 3 septembre

#### Grande section :

- Groupe 1 : mardi 3 septembre 9h-11h20
- Groupe 2 : mardi 3 septembre 14h-16h20
- Pas de classe lundi 2 septembre

Les groupes seront envoyés via Ecole Directe sauf pour les nouvelles familles par mail classique

#### Classes de l'Elémentaire

CP : lundi 2 septembre à 10h15

CE1 : lundi 2 septembre à 9h50

CE2 : lundi 2 septembre à 9h30

CM1 : lundi 2 septembre à 8h45

CM2 : lundi 2 septembre à 8h30

**La cantine et l'étude accompagnée sont mises en place dès lundi 2 septembre pour les élémentaires.**

### REUNIONS RENTREE

Le **9 septembre** pour les maternelles

Le **10 septembre** pour les CP

Le **19 septembre** pour les CE1

Le **12 septembre** pour les CE2

Le **17 septembre** pour les CM1

Le **23 septembre** pour les CM2

à **18h00**

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<b>Rentrée scolaire:</b>	<b>lundi 2 septembre 2024</b>	
<b>Toussaint :</b>	Fin des cours :	<b>Vendredi 18 octobre 2024</b>
	Reprise des cours :	<b>Lundi 4 novembre 2024</b>
<b>Noël :</b>	Fin des cours :	<b>Vendredi 20 décembre 2024</b>
	Reprise des cours :	<b>Lundi 6 janvier 2025</b>
<b>Hiver :</b>	Fin des cours :	<b>Vendredi 22 février 2025</b>
	Reprise des cours :	<b>Lundi 10 mars 2025</b>
<b>Printemps :</b>	fin des cours :	<b>Vendredi 19 avril 2025</b>
	Reprise des cours :	<b>Lundi 5 mai 2025</b>
<b>Pont de l'Ascension :</b>	fin des cours :	<b>Mardi 27 mai 2025</b>
	Reprise des cours :	<b>Lundi 2 juin 2025</b>
<b>Été :</b>	Fin des cours :	<b>vendredi 4 juillet 2025</b>

#### INFOS TARIFS ET FACTURATION

Scolarité et frais annuels, votre facture annuelle sera établie fin septembre et envoyée sur Ecoledirecte. La première échéance sera prélevée en octobre.



#### RESTAURANT SCOLAIRE « LES TILLEULS »

L'accès au restaurant scolaire se fait à partir d'une liste pointée le matin par chaque enseignant.

Vous recevez votre facture de cantine en fin de mois payable du 8 au 12 du mois suivant. Vous réglez ainsi uniquement les repas consommés.

Les parents qui partagent les frais de cantine doivent signaler la répartition au service comptabilité.

- Vous suivez la consommation réelle de votre enfant sur <https://www.ecoledirecte.com> en vous servant de vos codes d'accès (donnés à la rentrée pour les nouveaux élèves).
- Vos factures cantine sont payables par prélèvement chaque mois échu.

#### PERISCOLAIRE



Les cours se terminent à 16h30. Tout enfant qui n'est pas récupéré à cette heure est décompté présent à l'appel du périscolaire. La séance vous sera facturée à l'unité.

**Bonne rentrée à tous !**